



SESSION ANNUELLE DES ASSEMBLÉES DES GOUVERNEURS

PANAMA, PANAMA

AB-2918
CII/AB-1338
16 mars 2013
Original : anglais

*Déclaration du Gouverneur pour le Suriname**Gillmore Hoefdraad*

1. Je remercie tout d'abord nos hôtes panaméens pour leur chaleureux accueil. Depuis notre arrivée, vous avez su rendre notre séjour extrêmement agréable et fructueux. Ce n'est pas la première fois que je me rends au Panama, et visiter votre pays est toujours pour moi une expérience inoubliable. Je souhaite aussi vous féliciter sincèrement pour votre gestion macroéconomique prudente, puisque l'économie panaméenne connaît aujourd'hui l'une des plus fortes croissances de l'hémisphère occidental.
2. Dans ce court discours, je vous présenterai brièvement la situation économique du Suriname et vous ferai part des avancées réalisées concernant le Fonds d'épargne et de stabilisation du Suriname actuellement débattu au Parlement. J'aimerais également évoquer certains projets d'investissement direct de notre gouvernement dans le secteur aurifère, qui sont également débattus au Parlement. Enfin, j'aimerais attirer votre attention sur certaines particularités du Suriname, en tant que petit État - comme les vulnérabilités de notre économie, la forte concentration des recettes budgétaire et d'exportation dans quelques industries extractives essentielles, et le besoin de diversification.
3. Je conclurai sur la manière dont le Suriname travaille avec la communauté internationale, et plus particulièrement avec la BID, pour aborder certaines de ces questions.
4. Je commencerai tout d'abord par un bref rappel de la situation économique du Suriname. L'économie continue à croître à un taux soutenu de 4 % à 5 % par an -qui se maintient depuis plusieurs années, malgré la crise mondiale. Le gouvernement continue à mettre en œuvre des politiques budgétaires prudentes et solides, en s'appuyant sur une performance exceptionnelle en 2011, puisque le solde budgétaire a enregistré à la fin de l'année un excédent de 1 % du PIB, alors que l'année 2010 s'était soldée par un déficit de 3 % du PIB. Cependant, nous prévoyons pour 2012 une détérioration du solde budgétaire du fait de dépenses d'investissements nettement plus élevées et d'une nécessaire reprise de la demande insatisfaite en biens et services. Grâce à nos politiques macroéconomiques

prudentes, le fardeau de la dette de notre pays se situe à 19 % du PIB - une situation enviable.

5. L'inflation diminue régulièrement depuis avril 2011 - date à laquelle elle avait connu un pic temporaire suite à l'introduction de mesures de stabilisation dans le domaine budgétaire et du taux de change. Je suis heureux de vous informer que les données les plus récentes concernant l'inflation (janvier 2013) font apparaître une inflation annuelle de 3 %, les mois de décembre et janvier enregistrant les baisses de prix saisonnières habituelles.

6. Les négociations salariales récentes avec les fonctionnaires se sont avérées plus coûteuses que nous ne l'aurions souhaité, mais les autorités font leur possible pour limiter tout impact négatif sur la demande et les prix intérieurs. J'ai à plusieurs reprises prévenu que la Banque centrale du Suriname n'hésiterait pas à resserrer les conditions monétaires au moindre signe de pression inflationniste.

7. Je souhaiterais maintenant aborder la question de notre Fonds souverain, le Fonds d'épargne et de stabilisation du Suriname. Comme je vous l'avais déjà expliqué l'année dernière, le Suriname est doté de ressources naturelles abondantes. L'un des objectifs du Fonds est de protéger autant que possible le budget des fortes fluctuations des prix internationaux des produits de base, offrant ainsi une prévisibilité et une stabilité bien nécessaires pour les finances publiques, et protégeant le pays des cycles d'expansion/récession dont avait souffert le Suriname par le passé. Par ailleurs, dans la mesure où nous exploitons des ressources non renouvelables finies, nous souhaitons mettre une partie des recettes de côté pour les générations futures. Je suis heureux de vous informer que le projet de législation est terminé, que nous y avons inclus les commentaires des différentes parties prenantes et l'avons présenté à l'Assemblée nationale, qui en débat actuellement. Nous pensons que le processus d'examen des commentaires et propositions d'amendements avancera rapidement. Dans ce contexte, un consensus se dégage sur le fait que nous allons créer un Fonds souverain conforme aux meilleures pratiques internationales, et que nous incluons ces pratiques et les nombreuses exigences de transparence dans la législation.

8. Permettez-moi maintenant de vous parler de l'investissement public dans le secteur aurifère. Comme vous le savez peut-être, les sociétés minières internationales sont vivement intéressées par la possibilité de développer et d'élargir encore les exploitations de mines d'or à grande échelle au Suriname. Actuellement, nos négociations en vue d'une co-entreprise sont bien avancées avec deux entreprises minières nord-américaines afin de démarrer ou de développer les opérations d'exploitation dans la partie orientale du Suriname. Il a été convenu avec ces entreprises que l'État aurait une participation minoritaire dans ces opérations, car nous pensons qu'il en va de l'intérêt à long-terme du peuple du Suriname. Nous sommes tout à fait conscients du risque que comporte la participation directe de l'État dans des entreprises minières, et étudions toutes les possibilités pour minimiser et gérer ces risques. À l'heure actuelle, le gouvernement consulte le Parlement sur les formes appropriées de participation à ces projets miniers, et le Parlement débat également des projets d'accords miniers avec les entreprises minières internationales.

9. J'en arrive maintenant au fait que le Suriname soit un petit état. Alors que nous nous engageons dans ces nouveaux investissements, nous sommes bien conscients que le Suriname est un petit pays aux ressources financières limitées, qui compte à peine un peu plus d'un demi-million d'habitants, et dont la base économique est extrêmement concentrée. Le fait que le pays dépende fortement de quelques produits d'exportation de base clés constitue la principale vulnérabilité du Suriname. Nous devons atténuer ce risque en adoptant un certain nombre de mesures, notamment en créant le Fonds souverain en temps opportun, en poursuivant des politiques macroéconomiques modérées et axées sur la stabilité, et en s'attachant constamment à maintenir la dette à un niveau gérable. Parallèlement, nous devons également garantir un développement économique durable et une diversification par rapport à nos industries extractives de base. Nous avons choisi d'investir dans notre population, dans notre capital humain. Ainsi, nous mettons en œuvre des programmes pour le développement cognitif de la petite enfance, et des programmes pilotes après l'école pour une éducation inclusive. Nos programmes de santé s'étendent aux populations vulnérables et aux zones rurales. Nous continuons également notre effort de construction d'infrastructures solides. À cet égard, nous venons de terminer la rénovation de l'aéroport international au sud de Paramaribo et sommes sur le point d'achever l'autoroute nord qui relie le Suriname à la Guyane française. Nous renforçons également la production d'énergie afin de satisfaire la demande croissante de notre économie.

10. À la Banque centrale du Suriname, nous nous efforçons d'agir en tant que catalyseur de connaissances. Nous avons ainsi entamé un programme ambitieux de formation de jeunes diplômés dans plusieurs domaines de la banque centrale. Ils pourront ainsi acquérir une expérience pratique dans le domaine des politiques et de la coopération avec d'autres institutions. Nous souhaitons favoriser l'échange de jeunes stagiaires avec d'autres organisations. Enfin, nous dépassons le champ d'action d'une banque centrale en mettant en œuvre des activités comme l'éducation financière, un programme de formation économique pour éduquer les journalistes locaux, ou un séminaire de vulgarisation sur le blanchiment d'argent et la lutte contre le financement du terrorisme.

11. Nous faisons donc de notre mieux pour faire progresser le développement et améliorer le niveau de vie de nos citoyens, mais nous sommes conscients d'être un petit pays et avons besoin d'un réel soutien de la communauté internationale. À cet égard, je suis fier de pouvoir dire que la BID a été un partenaire et ami fiable. Reconnaisant notre fort engagement envers le développement durable et inclusif, ainsi que notre action pour un gouvernement transparent et responsable, la BID a en effet décidé d'accroître son engagement au Suriname. La stratégie-pays 2011-2015 de la BID prévoit ainsi de multiplier quasiment par trois ses opérations de prêt. Les domaines de soutien et de coopération incluent l'agriculture, l'éducation et l'énergie, le développement du secteur financier, la gestion de l'investissement public, la protection sociale et, bien entendu, le transport. Pour notre part, nous ferons de notre mieux pour que cette coopération soit un succès, et nous remercions la BID pour son soutien continu et proactif.

12. Pour terminer, permettez-moi de remercier encore une fois les autorités panaméennes ainsi que le Président Moreno et tout son personnel pour leur excellente organisation.